

André Leblanc *Appellant*;

and

Her Majesty The Queen *Respondent*.

File No.: 15864.

1982: March 2; 1982: March 18.

Present: Laskin C.J. and Beetz, Estey, McIntyre and Chouinard JJ.

ON APPEAL FROM THE COURT OF APPEAL FOR QUEBEC

Criminal law — Breach of trust by a municipal officer — Municipal corruption — Criminal Code, ss. 111, 112(1)(f).

APPEAL from a judgment of the Court of Appeal of Quebec affirming the conviction of appellant. Appeal dismissed.

Clément N. Beauchamp, for the appellant.

Michel Pothier, for the respondent.

THE COURT—We are all in agreement with the reasons for judgment of Kaufman and Lamer J.J.A., of the Quebec Court of Appeal, reported at [1979] C.A. 417.

The appeal is dismissed.

Judgment accordingly.

Solicitor for the appellant: Clément N. Beauchamp, Hull.

Solicitor for the respondent: Michel Pothier, Montreal.

André Leblanc *Appelant*;

et

Sa Majesté La Reine *Intimée*.

^a N° du greffe: 15864.

1982: 2 mars; 1982: 18 mars.

Présents: Le juge en chef Laskin et les juges Beetz, Estey, McIntyre et Chouinard.

^b EN APPEL DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Droit criminel — Abus de confiance par un fonctionnaire municipal — Actes de corruption dans les affaires municipales — Code criminel, art. 111, 112(1)(f).

POURVOI à l'encontre d'un arrêt de la Cour d'appel du Québec qui a confirmé la déclaration de culpabilité de l'appelant. Pourvoi rejeté.

^d *Clément N. Beauchamp*, pour l'appelant.

Michel Pothier, pour l'intimée.

LA COUR—Nous sommes tous d'accord avec les motifs prononcés par les juges Kaufman et Lamer de la Cour d'appel du Québec, publiés à [1979] C.A. 417.

Le pourvoi est rejeté.

^f *Jugement en conséquence.*

Procureur de l'appelant: Clément N. Beauchamp, Hull.

^g *Procureur de l'intimée: Michel Pothier, Montréal.*